

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU CANTON CLERMONT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, mercredi le 3 mai 2023 à laquelle étaient présents (es) messieurs, mesdames les conseillers (ères) Viky Goyette, Michael Dupuis-Souligny et Cathy Gauthier formant quorum sous la Présidence du maire monsieur Daniel Céleste.

Étaient absents(te) madame Stéphanie Pelletier, monsieur Bruno Therrien, monsieur Robert Paquette.

Était également présente, madame Huguette Audet, directricegénérale et greffière-trésorière, certifiant que la présente séance du conseil a été signifiée tel que requis par la Loi (articles 152 et 153 du Code municipal).

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à dix-neuf heure trente (19h30) par monsieur Daniel Céleste, maire et président d'assemblée.

2023-05-42 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Viky Goyette, appuyé de madame Cathy Gauthier et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

- 1. Ouverture de la séance.
- 2. Adoption de l'ordre du jour.
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 avril 2023.
- 4. Approbation des dépenses de la Municipalité du mois d'avril 2023.
- 5. Approbation des dépenses pour les lots intra du mois d'avril 2023.
- 6. Correspondance.
- 7. Rapport des élus.
- 8. Période de questions.
- 9. Diverses résolutions :
 - 9.1. Demande pour garantir l'assurabilité de tous les immeubles patrimoniaux à coût raisonnable.
 - 9.2. Renouvellement de l'entente de délégation de gestion (ED).
 - 9.3. Déneigement 2023-2024.
 - 9.4. Groupe 3A renouvellement de contrat.
 - 9.5. Séance ordinaire de juillet 2023.
 - 9.6. Salaire animateur camp de jour.
 - 9.7. Entretien des terrains municipaux pour l'été 2023.
- 10. Sujet divers:
 - 10.1. Adoption du rapport du maire 2022.
 - 10.2. Séance ordinaire du mois d'août 2023.
- 11. Clôture de la séance.

2023-05-43 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AVRIL 2023

Il est proposé par monsieur Michael Dupuy-Souligny, appuyé de madame Cathy Gauthier et unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de séance ordinaire du 5 avril 2023, tel que présenté.

2023-05-44

4. APPROBATION DES DÉPENSES DE LA MUNICIPALITÉ DU MOIS D'AVRIL 2023.

Il est proposé par monsieur Michael Dupuy-Souligny, appuyé par madame Viky Goyette et unanimement résolu d'approuver les dépenses du mois d'avril 2023 pour la municipalité et ce pour un montant de 22 614.38\$, incluant les salaires au montant de 5 703.34\$, telles que présentées.

- 5. APPROBATION DES DÉPENSES POUR LES LOTS INTRA DU MOIS D'AVRIL 2023. Aucune dépense.
- 6. CORRESPONDANCE
- 7. RAPPORTS DES ÉLUS
- 8. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 9. RÉSOLUTIONS DIVERSES:

2023-05-45

9.1 MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS - DEMANDE POUR GARANTIR L'ASSURABILITÉ DE TOUS LES IMMEUBLES PATRIMONIAUX À COÛT RAISONNABLE.

CONSIDÉRANT les efforts considérables entrepris récemment par le gouvernement du Québec et les municipalités sur le plan légal et financier afin de favoriser une meilleure préservation et restauration du patrimoine bâti du Ouébec;

CONSIDÉRANT que le programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier contribue indéniablement à favoriser l'acceptabilité sociale de nouvelles contraintes réglementaires grandement bénéfiques à la sauvegarde de ce patrimoine;

CONSIDÉRANT l'impact majeur d'un refus d'assurabilité pour les propriétaires de biens anciens;

CONSIDÉRANT que les actions des assureurs contribuent à décourager les propriétaires de biens anciens de les conserver et à de nouveaux acheteurs potentiels d'en faire l'acquisition et, par conséquent, contribuent à la dévalorisation dudit patrimoine, mettant en péril sa sauvegarde;

CONSIDÉRANT que les actions des assureurs compromettent celles en lien avec les nouvelles orientations du gouvernement et des municipalités pour la mise en place d'outils d'identification et de gestion de ce patrimoine;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Viky Goyette, appuyé par le monsieur Michael Dupuy-Souligny il est résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE la municipalité du Canton de Clermont demande au gouvernement du Ouébec d'intervenir auprès du Gouvernement du Canada et des autorités compétentes pour trouver rapidement des solutions afin de garantir, à coût raisonnable, l'assurabilité de tous les immeubles patrimoniaux, et ce, peu importe l'âge du bâtiment ou d'une composante, l'identification du bâtiment à un inventaire, son statut, sa localisation au zonage ou sa soumission à des règlements visant à en préserver les caractéristiques;

QUE la présente résolution soit transmise au gouvernement du Québec, au ministère de la Culture et des Communications, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, aux députés fédéraux et provinciaux du territoire

2023-05-46 9.2 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE DÉLÉGATION DE GESTION (ED).

Il est proposé par madame Cathy Gauthier, appuyé par monsieur Michael Dupuy-Souligny que soit autorisé Daniel Céleste, maire, par la présente résolution, à signer l'entente de délégation de gestion avec le ministère des Ressources naturelles et des Forêts couvrant la période 2023-2028.

2023-05-47 9.3 DÉNEIGEMENT 2023-2024

Considérant du la municipalité du Canton de Clermont planifie l'achat d'une niveleuse pour le déneigement d'une partie de son réseau routier, il est proposé par madame Cathy Gauthier appuyé par madame Viky Goyette et résolu à l'unanimité qu'un devis d'appel d'offre soit demandé à une firme spécialisée.

2023-05-48 9.4 RENOUVELLEMENT GROUPE 3A.

ATTENDU QUE l'entente avec Groupe 3A pour la gestion des lots intra municipaux est renouvelable annuellement ;

ATTENDU QUE Groupe 3A proposent le contrat avec modification des taux de remise, soit 60% pour le contracteur et 40% pour la municipalité et que le conseil ni voit aucun inconvénient ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Viky Goyette, appuyé par monsieur Michael Dupuy-Souligny et résolu à l'unanimité de renouveler l'Entente de gestion clé en main, avec Groupe 3 A pour l'année 2023-2024 tel que présentée et d'autoriser monsieur Daniel Céleste à signer les documents nécessaires à l'entente pour et au nom de la municipalité.

9.5 SÉANCE ORDINAIRE DE JUILLET 2023. Sujet non retenu.

2023-05-49 9.6 SALAIRE ANIMATEUR CAMP DE JOUR.

Il est proposé par madame Cathy Gauthier, appuyé par monsieur Michael Dupuy-Souligny qu'une offre d'emploi pour l'animation du camp de jour soit publiée et que le salaire horaire offert soit de 16.50\$ ou plus selon l'expérience pertinente.

2023-05-50 9.7 ENTRETIEN DES TERRAINS MUNICIPAUX POUR L'ÉTÉ 2023.

Il est proposé par madame Viky Goyette, appuyé par madame Cathy Gauthier qu'une offre d'emploi pour l'entretien paysager des terrains municipaux soit publiée et que la rémunération soit au taux du salaire minimum en vigueur.

10. SUJET DIVERS

2023-05-51 10.1 RAPPORT DU MAIRE

Il est proposé par madame Viky Goyette, appuyé par monsieur Michael Dupuy-Souligny que le rapport du maire pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2022 soit adopté tel que présenté.

2023-05-52 10.2 SÉANCE ORDINAIRE DU MOIS D'AOÛT 2023.

Il est proposé par monsieur Michael Dupuy-Souligny, appuyé par madame Cathy Gauthier que la séance du mois d'août 2023 soit reportée au 9 août.

2023-05-53 11 CLOTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Viky Goyette, appuyé par madame Cathy Gauthier de lever la séance à vingt heure quatre (20h04).

Daniel Céleste, Huguette Audet
Maire Directrice générale
Greffière-trésorière

Je, Daniel Céleste, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.